

2020 | n° 1

La situation au 1^{er} décembre 2019
des docteurs de l'Université Paris-
Saclay diplômés en 2016 et 2018

université
PARIS-SACLAY

Contenu

L'enquête.....	2
1. Le contexte national et à l'université Paris-Saclay sur cette question	2
2. Quels défauts étaient reprochés aux enquêtes antérieures ?.....	2
Les effectifs de docteurs enquêtés étaient insuffisants	3
Le format d'une enquête « premier emploi » était mal adapté pour des docteurs.....	3
Les enquêtes n'intégraient pas suffisamment l'internationalisation des docteurs	4
Des comparaisons inadéquates entre les docteurs et les ingénieurs.....	4
3. Le déroulement de l'enquête	4
Pour en savoir plus, PhDs' Future.....	5
L'emploi des docteurs, une vue d'ensemble.....	6
Leurs emplois et leur accès à l'emploi	10
1. Leurs situations professionnelles	10
2. Les rémunérations	11
3. L'accès à l'emploi,	13
Ensemble des projets professionnels.....	13
Carrières d'enseignants-chercheurs.....	16
Leurs responsabilités et leurs activités	17
1. Leurs responsabilités.....	17
2. Leurs activités	18
La mobilité internationale	19
1. La mobilité entrante	19
2. La mobilité sortante.....	20
Le mot de la fin	21

L'ENQUETE

1. Le contexte national et à l'université Paris-Saclay sur cette question

Cette enquête a été réalisée par les établissements d'enseignement supérieur français qui délivrent le doctorat, en utilisant une plateforme d'enquête mise à disposition par le ministère et permettant une exploitation des résultats, à la fois au niveau national et au niveau de chaque établissement. Les résultats présentés dans cette note portent sur la situation professionnelle, au **1^{er} décembre 2019**, des docteurs de l'**Université Paris-Saclay** diplômés en **2016** et en **2018**.

Même si les réponses ont été collectées pendant l'année 2020, l'enquête n'intègre donc pas les effets sur l'emploi des docteurs de la crise sanitaire du Covid-19. Si, à l'université Paris-Saclay, cette enquête est annuelle depuis 2016, en revanche, au niveau national, la périodicité est biannuelle. La précédente enquête réalisée au niveau national sur cette base était encore expérimentale et les enquêtes nationales antérieures présentaient des biais, qui sont expliqués plus loin et qui sont corrigés par cette nouvelle démarche d'enquête. La présente enquête aurait donc dû être la première, au niveau national, à apporter une vision plus juste et plus exhaustive de la situation professionnelle des docteurs. Mais la pandémie de Covid-19 fait que les résultats de cette enquête, aussi justes soient-ils, seront peu informatifs pour les docteurs diplômés en 2020 ou 2021. Pour ces raisons, l'usage qui sera fait par le ministère des résultats de l'enquête au niveau national n'est pas connu à ce jour.

A l'Université Paris-Saclay, deux enquêtes ayant déjà été réalisées sur la même base, la situation est un peu différente. Le choix a donc été fait d'analyser et de diffuser les résultats de l'enquête réalisée en 2020 qui est dans la continuité des deux enquêtes antérieures réalisées en 2019 et en 2018 à UPSaclay, mais en insistant sur la rupture de continuité qu'apportera vraisemblablement la pandémie de Covid-19 sur la situation professionnelle des docteurs. La prochaine enquête, qui débutera fin Janvier 2021, permettra de faire l'état des lieux des effets de cette crise sur l'emploi des docteurs.

2. Quels défauts étaient reprochés aux enquêtes antérieures ?

Face au constat partagé que les informations circulant sur l'emploi des docteurs pouvaient donner une vision faussée des débouchés du doctorat, en 2016, une réflexion sur la méthodologie d'enquête a eu lieu au niveau national, à laquelle le collège doctoral de l'Université Paris-Saclay a participé. Depuis, les enquêtes sont coordonnées par le service statistique du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, et sont réalisées en utilisant un questionnaire unifié au niveau national et une plateforme nationale d'enquête (IPDOC). Auparavant, deux types d'enquête existaient au niveau national,

- les enquêtes ministérielles, exhaustives (au sens où elles portaient sur tous les docteurs diplômés une année donnée en France), qui collectaient peu d'information mais les mêmes informations depuis très longtemps (continuité de série mais besoin de modernisation) ;

- des enquêtes beaucoup plus fines et qualitatives mais réalisées sur des sous populations avec de petits effectifs (Cereq, établissements ...).

Ces enquêtes présentaient divers biais, qui ont été corrigés par la nouvelle démarche d'enquête, et dont il faut avoir conscience pour discuter de la situation de l'emploi des docteurs et surtout de son évolution dans le temps.

Les effectifs de docteurs enquêtés étaient insuffisants

Le caractère national de ces enquêtes est important pour le niveau du doctorat. En effet, sauf dans quelques établissements, le nombre de docteurs diplômés chaque année est souvent insuffisant, compte tenu de l'amplitude des champs disciplinaires, pour que les résultats soient statistiquement significatifs. En 2019, par exemple, **13184** thèses de doctorat ont été soutenues en France dans **94** établissements différents, dont **1181** à l'Université Paris-Saclay, **933** à l'université de Lyon, **735** à Sorbonne Université, **647** à l'Université Grenoble Alpes et **606** à l'université d'Aix Marseille. Dans tous les autres établissements, le nombre de docteurs diplômés chaque année est inférieur à 500 et en moyenne d'une centaine.

Depuis 2015, cette difficulté a été levée à l'Université Paris-Saclay suite au regroupement ; De plus, les taux de réponse ont progressé chaque année. En effet, depuis 2016, la [charte du doctorat](#) de l'Université Paris-Saclay prévoit que les doctorants et les doctorantes ont le **droit** de disposer d'informations concernant les débouchés professionnels académiques et extra-académiques, notamment par la mise à disposition de statistiques sur le devenir professionnel des docteurs et le **devoir** de communiquer pendant **5 ans** après la soutenance de son doctorat les informations sur leur devenir professionnel afin constituer ces statistiques.

A noter que la loi de programmation de la recherche récemment adoptée [introduit une obligation pour les établissements d'enseignement supérieur](#) de présenter chaque année au conseil d'administration un rapport sur l'évolution de la situation professionnelle des personnes auxquelles l'université a délivré le diplôme national de doctorat dans les **5 années précédentes**.

Le format d'une enquête « premier emploi » était mal adapté pour des docteurs

Avant 2017, les enquêtes nationales sur le doctorat étaient construites sur le même schéma général que les enquêtes « premier emploi » conduites auprès des étudiants de licence ou de master. Cela pouvait conduire à une surestimation du taux de chômage des docteurs. Le nouveau questionnaire a désormais un format proche des enquêtes sur l'emploi conduites dans la population active.

Par exemple, il fallait choisir entre « en recherche d'emploi », « en emploi » ou « en reprise d'étude ». Or, un docteur en post-doc, peut être à la fois en emploi et en recherche d'emploi. Réciproquement, être sans emploi, ne signifie pas nécessairement être au chômage : dans certaines disciplines, des professionnels expérimentés ou en fin de carrière, se tournent parfois vers la recherche autour de questions qui ont émergé au cours de leur activité professionnelle. Il y a ainsi une proportion de retraités parmi les diplômés du doctorat, qui est faible par rapport à l'ensemble des docteurs, mais non négligeable parmi ceux qui ne sont pas en emploi.

Les enquêtes n'intégraient pas suffisamment l'internationalisation des docteurs

Les étrangers sont devenus progressivement plus nombreux parmi les diplômés du doctorat. En proportion négligeable avant 1990, ils étaient 21 % en 2000 et [28 % en 2005](#). Aujourd'hui, **42 %** des doctorants en France sont de [nationalité étrangère](#). La part des docteurs, français ou étrangers, qui ont une expérience internationale de recherche après la soutenance (Post-Doc) a aussi fortement augmenté. Elle atteint **34%** parmi les diplômés de 2014 au niveau national.

Cela a conduit à des difficultés d'interprétation des résultats d'enquête. Par exemple : le critère habituel utilisé en France pour estimer la qualité ou la précarité de l'emploi est basé sur une distinction, propre au droit du travail français, entre CDD (contrat à durée déterminée) et CDI (contrat à durée indéterminée). Or, au vu des réponses à d'autres questions, il était manifeste que l'adjectif « indéterminé » portait à confusion et était perçu, par une part significative des docteurs étrangers, comme plus adapté pour qualifier un emploi non permanent qu'un emploi permanent.

Dans la nouvelle enquête, une attention particulière a donc été portée à la **formulation des questions** pour que les termes utilisés soient le plus possible transposables dans un contexte international et bien adaptés, pour des étrangers comme pour des français, travaillant en France comme à l'étranger.

De plus, des questions sur la **satisfaction dans l'emploi**, le caractère subi ou choisi de la situation professionnelle ont aussi été ajoutées afin de laisser les docteurs juger eux-mêmes de la qualité de leur emploi et de ne pas utiliser à cet effet d'autres critères moins adaptés que leur propre ressenti.

Des comparaisons inadéquates entre les docteurs et les ingénieurs.

Enfin, très souvent, les débats sur l'emploi des docteurs comparent la situation des docteurs avec celle des ingénieurs. Mais cette comparaison ne devrait pas être faite sans précautions, pour trois raisons :

- D'abord, en France, **36,3%** des docteurs relèvent du domaine des sciences de la société et humanités et **19,7%** des sciences du vivant, [seuls 45% des docteurs relèvent du domaine « sciences et leurs interactions »](#) dans lequel, par contraste, s'inscrivent **100%** des ingénieurs ;
- Ensuite, la part des [ingénieurs en emploi à l'étranger \(16%\)](#) après leur diplôme d'ingénieur est inférieure de moitié à celle des [docteurs en emploi à l'étranger \(34%\)](#) ;
- Enfin, en France, les rémunérations sont très différentes dans le secteur public et dans le secteur privé. Or la part des docteurs [en emploi dans le secteur public \(67,3%\)](#) est bien supérieure à la part des [ingénieurs dans le secteur public](#) (moins de **10%**).

Pour pouvoir comparer des choses à peu près comparables, il faudrait donc restreindre la population des docteurs et des ingénieurs à ceux qui sont en emploi, en France, dans le secteur des entreprises et qui relèvent du domaine « sciences et leurs interactions ».

3. Le déroulement de l'enquête

L'enquête a été réalisée entre Février et Novembre 2020 auprès des **2382** docteurs de l'université Paris-Saclay qui ont soutenu leurs thèses en 2016 (1224 docteurs) et en 2018 (1158 docteurs). Jusque fin juin les réponses ont été collectées via la plateforme nationale IPDoc et ensuite, l'enquête a été poursuivie par téléphone. Les docteurs ont été interrogés sur leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2019

et sur leurs parcours avant et depuis la soutenance. A noter également que parmi les docteurs interrogés, dans chacune des deux années, environ 950 docteurs provenaient des établissements qui forment maintenant l'université Paris-Saclay et environ 230 d'établissements qui ont depuis rejoint le regroupement IP-Paris.

81% des docteurs
ont répondu à
l'enquête.

Les directeurs et directrices de thèses ont été sollicités dès le début, pour prendre contact avec leurs anciens doctorants et doctorantes et pour les encourager à répondre. Le taux de réponse a été de **72%** pour l'enquête réalisée en **2018**, de **74%** pour l'enquête réalisée en **2019** et de **81%** pour l'enquête réalisée en **2020**.

Compte tenu de la longueur du questionnaire (une centaine de questions) ce taux de réponse est jugé très satisfaisant et surtout, il assure la représentativité statistique des résultats. Il est le résultat de la forte mobilisation des docteurs, des écoles doctorales et doit beaucoup à la mobilisation des directeurs et directrices de thèse vis-à-vis du devenir professionnel de leurs docteurs.

**Merci à tous ceux
qui ont contribué à
cette enquête !**

POUR EN SAVOIR PLUS, PHDS' FUTURE

Cette note présente une synthèse des résultats de l'enquête mais ne présente pas toutes les données disponibles, notamment par **domaine disciplinaire**. Vous pourrez accéder à l'ensemble de ces données de cette enquête en vous rendant sur [PhDs' Future](#), l'interface de l'Université Paris-Saclay pour découvrir le devenir professionnel de nos docteurs. Les résultats sont présentés sous forme de **graphes, tableaux et infographies**, qui sont mis à jour selon les filtres que vous aurez retenus. Il est possible de croiser plusieurs critères (hommes, femmes, année de soutenance, secteur disciplinaire, école doctorale, Graduate School, nationalité...). Vous pourrez également **exporter les données statistiques** qui vous intéressent dans divers formats (excel, pdf, txt).

Attention, les statistiques peuvent devenir non-significatives, si trop de filtres sont superposés ou trop de critères croisés.

Les données des enquêtes des années précédentes ont été retirées de [PhDs' Future](#) et ne pourront donc plus être explorées, mais les notes de synthèse correspondantes restent disponibles sur l'interface et vous permettront de voir comment la situation de l'emploi des docteurs de l'université Paris-Saclay a évolué depuis 2015.



L'EMPLOI DES DOCTEURS, UNE VUE D'ENSEMBLE

Les docteurs soutiennent leurs thèses majoritairement au cours du dernier trimestre de chaque année, avec un pic en décembre. Ainsi les docteurs de **2016** ont-ils été interrogés sur leur situation **3 ans** après leur soutenance et les docteurs de **2018** sur leur situation **1 an** révolu après leur soutenance.

3 ans après leur soutenance, **90%** des docteurs se déclarent satisfaits (**55%**) ou très satisfaits (**35%**) de leur situation.

Docteurs 2016 :
90% sont satisfaits
ou très satisfaits de
leur situation.

4,6% des docteurs, toutes disciplines confondues, sont en situation de chômage. La moitié d'entre eux ont connu une situation de chômage d'une durée de moins de **2 mois** depuis leur soutenance.

Docteurs 2016 :
Rémunération brute
annuelle médiane de
42000€ en entreprise
en France

3 ans après leur soutenance, la rémunération brute annuelle médiane de ceux qui sont en emploi, en France, à temps complet, tous secteurs confondus est de **40000€** et de **42000€** en entreprise. La situation est cependant contrastée selon les domaines : la rémunération brute annuelle médiane en entreprise était de **40000€**, 3 ans après la soutenance, dans le secteur « sciences de la vie et de la santé », de **43000€** dans le secteur « sciences et ingénierie » et de **49600€** dans le secteur « sciences de la société et humanités ».

1 an après leur soutenance, **89%** des docteurs se déclarent satisfaits (**52%**) ou très satisfaits (**37%**) de leur situation. Leur taux de chômage atteint cependant **6,3%** un an après leur soutenance avec une situation contrastée selon les secteurs. Un an après leur soutenance, **4,7%** des docteurs en sciences de la vie et santé, **6,3%** des docteurs en sciences et ingénierie et **12,9%** des docteurs en sciences de la société et humanités sont en situation de chômage.

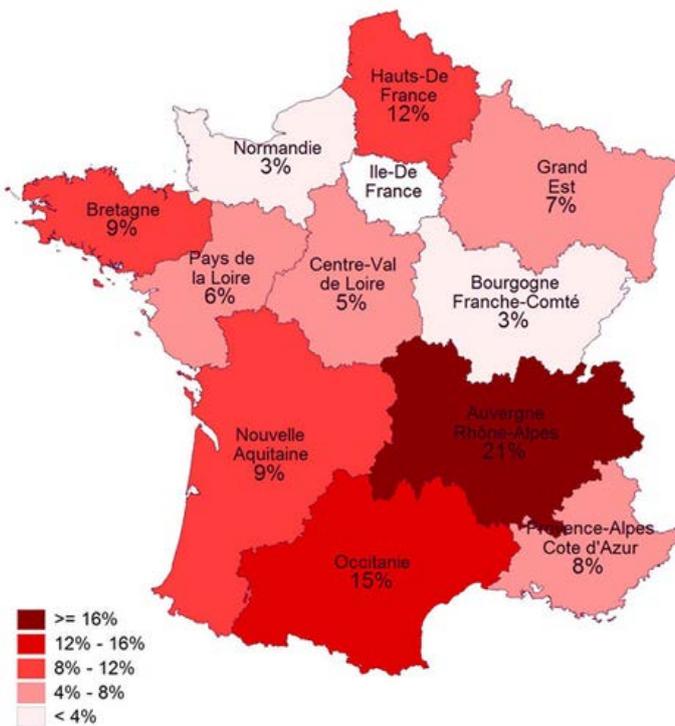
Parmi les docteurs diplômés en **2018** et qui étaient en situation de chômage au 1^{er} décembre 2019, **20%** l'ont été depuis la soutenance, les autres étant entre deux emplois. Il est probable que la date d'observation, au 1^{er} décembre 2019, amplifie le phénomène, étant proche de la date anniversaire de la soutenance et de la fin des Post-Docs.

1 an après leur soutenance, la rémunération brute annuelle médiane de ceux qui sont en emploi en France, tous secteurs confondus, est de **38000€** et de **41500€** en entreprise. La situation est cependant contrastée selon les secteurs : la rémunération brute annuelle médiane en entreprise était de **38400€**, 1 an après la soutenance, dans le secteur « sciences de la vie et de la santé », de **41500€** dans le secteur

Docteurs 2018
Rémunération brute
annuelle médiane de
41500€ en entreprise

« sciences et ingénierie » et de **45300€** dans le secteur « sciences de la société et humanités ». A titre de comparaison, [au niveau national](#), la rémunération brute annuelle médiane, **30 mois** après un master, est aux alentours de **31000€** (public et privé confondus, mais avec 77% d'emploi dans le secteur privé).

**Lieu de travail
(France, excepté l'Ile de France)**



en France et **46%** de ceux qui sont en emploi permanent dans une entreprise privée.

67,3% des docteurs en emploi en France disposent d'un **contrat permanent**.

A noter que leur répartition en France dépend significativement du caractère permanent ou non de l'emploi. Si, parmi les docteurs en emploi en France, **75,5%** le sont en Ile de France, ce taux atteint **77%** parmi ceux qui ont un emploi permanent et **79%** quand cet emploi est dans une entreprise privée. Par contraste il est de **67%** quand l'emploi est un Post-Doc ou un ATER.

Après l'Ile de France, la deuxième région d'emploi des docteurs en France est la région Auvergne

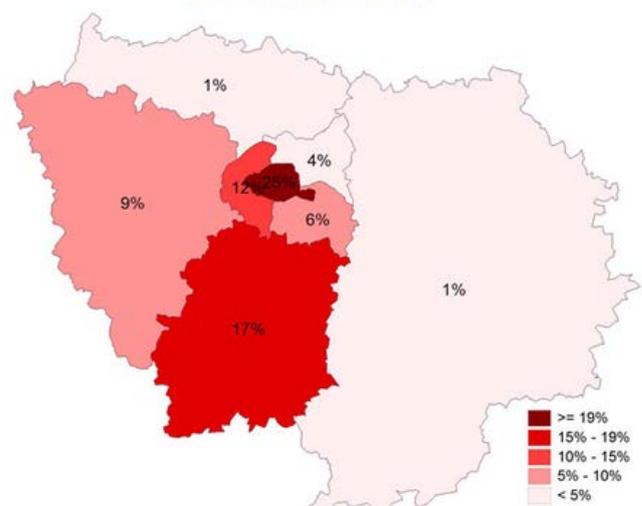
En emploi en France : Lieu de travail

	Nb	% obs.
Ile de France	842	75,3%
Hors Ile de France	286	25,6%
Total	1118	

68% des docteurs sont actuellement en emploi en France. Parmi eux, **75,5%** sont en emploi en Ile de France et **25,5%** sur le reste du territoire français. L'Ile de France est plus internationalisée, elle regroupe **83,5%** des docteurs de nationalités étrangères en emploi en France et **72,5%** des français.

En Ile de France, l'emploi des docteurs de l'université Paris-Saclay est concentré à Paris (**25%**) et dans le quart Sud-Ouest de l'Ile de France qui regroupe **44%** des docteurs en emploi

**Lieu de travail
(détail : Ile de France)**



Rhône Alpes, qui en regroupe **21%** globalement, **21%** de ceux qui ont un Post-Doc ou ATER, **22%** de ceux qui ont un emploi permanent et **28%** lorsque celui-ci est en entreprise.

32% des docteurs sont en emploi à l'étranger (**21%** des docteurs français sont en emploi à l'étranger et **53,3%** des docteurs d'autres nationalités).

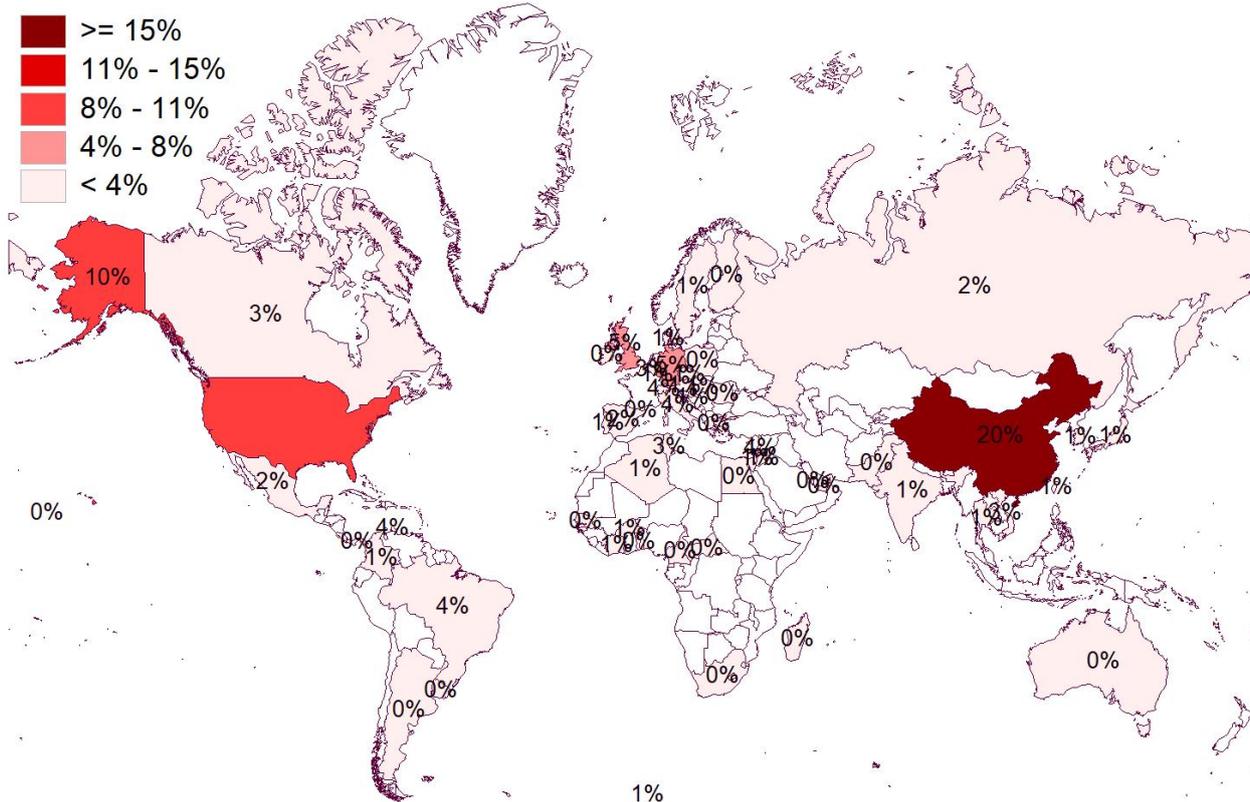
18% des docteurs sont en emploi dans un pays différent de leur pays de nationalité.

Ce taux est minimal (**15%**) pour les docteurs français et de **28%** parmi les docteurs ayant une autre nationalité que la nationalité française et il atteint un maximum de **39%** parmi les docteurs du continent américain qui ont la plus forte mobilité internationale.

Le pays d'emploi est-il le pays de nationalité, selon la nationalité (par continent) ?

	Non		Oui	
	N	% cit.	N	% cit.
AFRIQUE	30	30%	69	70%
AMERIQUE	16	39%	25	61%
ASIE	22	23%	72	77%
EUROPE	161	15%	881	85%
OCEANIE	0		0	
Total	229	18%	1047	82%

Leur répartition dans le monde
(excepté la France)



Pays d'emploi des docteurs de l'Université Paris-Saclay (excepté la en France). La carte peut être visualisée, par école doctorale ou selon d'autres critères, sur [PhDs' Future](#).

Lorsqu'ils sont en emploi dans un autre pays que la France, leurs contrats de travail sont très majoritairement à **durée limitée (65,3%)**, mais ces contrats à durée limitée ont alors une durée significativement plus longue (durée médiane = 24 mois) qu'en France (durée médiane = 18 mois).

Durée du contrat, lorsqu'il ne s'agit pas d'un contrat permanent

Médiane = 18 mois

	Nb	% obs.
Moins de 6 mois	12	3,7%
De 6 mois à 11 mois	28	8,7%
De 12 mois à 23 mois	155	48,3%
De 24 mois à 35 mois	77	24,0%
De 36 mois à 47 mois	39	12,1%
48 mois et plus	10	3,1%
Total	321	100,0%

(a) En France

Durée du contrat, lorsqu'il ne s'agit pas d'un contrat permanent

Médiane = 24 mois

	Nb	% obs.
Moins de 6 mois	6	1,7%
De 6 mois à 11 mois	7	2,0%
De 12 mois à 23 mois	71	20,3%
De 24 mois à 35 mois	134	38,4%
De 36 mois à 47 mois	91	26,1%
48 mois et plus	40	11,5%
Total	349	100,0%

(b) Dans un autre pays

Pour les contrats à durée limitée, durée du contrat de travail (a) docteurs en emploi en France, (b) docteurs en emploi dans un autre pays.

Les **docteurs en emploi à l'étranger** sont un peu plus satisfaits de leur situation que les **docteurs en emploi en France**, sur presque tous les sujets, excepté les perspectives d'évolutions ou des opportunités qu'ouvre l'emploi.

A noter que la rémunération est le sujet pour lequel la satisfaction des docteurs est la moins forte, même si par comparaison avec d'autres catégories de diplômés le niveau de satisfaction reste élevé. **74%** des docteurs se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur rémunération, par comparaison avec **65%** des diplômés de master. C'est aussi le sujet pour lequel l'écart de satisfaction est le plus important entre les docteurs en emploi en France (**71%** sont satisfaits ou très satisfaits de leur rémunération) et les docteurs en emploi dans un autre pays (**82%** sont satisfaits ou très satisfaits de leur rémunération).

Satisfaction générale ?

	Dans un autre pays		En France	
	N	% cit.	N	% cit.
1 - Très satisfait	173	33%	425	38%
2 - Satisfait	309	58%	581	51%
3 - Insatisfait	39	7%	112	10%
4 - Très insatisfait	8	2%	14	1%
Total	529	100%	1132	100%

Satisfaction vis à vis de la rémunération ?

	Dans un autre pays		En France	
	N	% cit.	N	% cit.
1 - Très satisfait	169	32%	208	18%
2 - Satisfait	263	50%	592	52%
3 - Insatisfait	76	14%	264	23%
4 - Très insatisfait	20	4%	66	6%
Total	528	100%	1130	100%

% des docteurs 2016 et 2018 se déclarant satisfaits ou très satisfaits, selon leur lieu d'emploi	Hors France	France	Tous
Satisfaction générale ?	91%	89%	90%
Satisfaction vis-à-vis de l'adéquation de l'emploi avec le doctorat ?	92%	83%	86%
Satisfaction vis-à-vis de l'ouverture (internationale, interdisciplinaire etc.) qu'apportent les activités ?	92%	83%	86%
Satisfaction vis-à-vis des perspectives d'évolutions ou des opportunités qu'ouvre l'emploi ?	79%	78%	78%
Satisfaction vis-à-vis de la rémunération ?	82%	71%	74%

Niveaux de satisfaction des docteurs 2016 et 2018, selon qu'ils sont en emploi en France ou dans un autre pays, détail et synthèse.

LEURS EMPLOIS ET LEUR ACCES A L'EMPLOI

1. Leurs situations professionnelles

3 ans après leur soutenance, au 1^{er} décembre 2019, **92,5%** des docteurs étaient en emploi ou en avaient trouvé un qui commençait après le 1^{er} décembre. **4,6%** étaient en situation de chômage. Quelques-uns étaient sans emploi mais ne recherchaient pas d'emploi (**2,9%**).

1 an après leur soutenance, **90,5%** des docteurs étaient en emploi ou en avaient trouvé un qui commençait après le 1^{er} décembre et **6,3%** étaient en situation de chômage. **3,3%** étaient sans emploi mais ne recherchaient pas d'emploi (parentalité, retraités...).

On peut remarquer que le taux de chômage au 1^{er} décembre 2019 est très similaire pour les hommes et les femmes. Par contre la part de femmes qui n'est pas en emploi mais ne recherche pas d'emploi est plus importante que celle des hommes.

Votre situation professionnelle au 1er décembre 2019

	Homme	Femme	Total
Vous avez un emploi	91,2%	89,6%	90,5%
Vous n'avez pas d'emploi et vous recherchez du travail	4,6%	4,6%	4,6%
Vous n'avez pas d'emploi et vous êtes dans une autre situation	2,0%	4,1%	2,9%
Vous n'avez pas d'emploi mais vous en avez trouvé un qui commence après le 1er décembre 2019	2,2%	1,7%	2,0%
Total	100,0%	100,0%	

Docteurs 2016

Votre situation professionnelle au 1er décembre 2019

	Homme	Femme	Total
Vous avez un emploi	87,7%	86,9%	87,4%
Vous n'avez pas d'emploi et vous recherchez du travail	6,8%	5,5%	6,3%
Vous n'avez pas d'emploi et vous êtes dans une autre situation	2,7%	4,2%	3,3%
Vous n'avez pas d'emploi mais vous en avez trouvé un qui commence après le 1er décembre 2019	2,9%	3,4%	3,1%
Total	100,0%	100,0%	

Docteurs 2018

Parmi ceux qui sont en emploi, la quasi-totalité est à temps complet (plus de 97%). **3 ans** après leur soutenance, au 1^{er} décembre 2019, **63%** des docteurs ont un emploi permanent alors qu'ils ne sont que **49%** dans ce cas **1 an** après leur soutenance. Cette évolution correspond à la diminution (de 14%) de la part de docteurs en Post-Doc sur cette même période.

Statut d'emploi ou type de contrat de travail

	Nb	% obs.
1 - Un emploi permanent	530	63,2%
2 - Un contrat post-doctoral, ATER, un contrat scientifique de durée limitée dans un laboratoire académique ou une entreprise	207	24,7%
3 - Un autre CDD	70	8,4%
4 - Chef d'entreprise, profession libérale, indépendant, auto-entrepreneur	24	2,9%
5 - Autre	7	0,8%
Total	838	100,0%

Docteurs 2016

Statut d'emploi ou type de contrat de travail

	Nb	% obs.
1 - Un emploi permanent	406	49,3%
2 - Un contrat post-doctoral, ATER, un contrat scientifique de durée limitée dans un laboratoire académique ou une entreprise	324	39,3%
3 - Un autre CDD	69	8,4%
4 - Chef d'entreprise, profession libérale, indépendant, auto-entrepreneur	17	2,1%
5 - Autre	8	1,0%
Total	824	100,0%

Docteurs 2018

2. Les rémunérations

Les docteurs ont également été interrogés sur leurs rémunérations. **75%** des docteurs se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur rémunération, **72%** dans le secteur des Sciences de la Vie et de la Santé, **73%** dans le secteur des Sciences de la société et humanités, **77%** dans le secteur Sciences et Ingénierie, **80%** de ceux qui avaient un diplôme d'ingénieur avant d'entrer en doctorat, **70%** parmi ceux qui sont en emploi en France et **82%** parmi ceux qui sont en emploi dans un autre pays, **79%** de ceux qui sont dans une entreprise privée et **77%** de ceux qui sont en Post Doc et ATER.

Satisfaction vis-à-vis de la rémunération ?

	% obs.
Très insatisfait	5%
Insatisfait	20%
Satisfait	52%
Très satisfait	23%
Total	100%



Fin 2019, tous secteurs disciplinaires confondus la rémunération brute annuelle médiane en France était de **42000€** en entreprise et de **40000€** tous secteurs confondus pour les docteurs diplômés en 2016 contre respectivement **41500 €** en entreprise et **38000€** tous secteurs confondus pour les diplômés de 2018.

Les rémunérations brutes annuelles de ceux qui sont en emploi, à temps complet, en France ont été comparées par grand secteurs. Les situations sont très contrastées, aussi bien sur les taux de réponses que sur le niveau médian de rémunération. De manière générale, les niveaux de rémunération sont beaucoup plus élevés et largement distribués dans le secteur des entreprises que dans le secteur public. Pour le secteur des sciences de la société et humanités, le faible taux de réponse et la forte distribution des rémunérations ne permettent pas d'assurer une bonne qualité des résultats.

Secteur des sciences et ingénierie

Rémunération annuelle brute de ceux qui sont en emploi, en France, à temps complet

	Nb	% obs.
Médiane =	40000	€
Percentiles =	33977	€ (25%) - 46154 € (75%)
Moins de 30000 €	52	9%
De 30000 € à 34999 €	117	20%
De 35000 € à 44999 €	247	42%
De 45000 € à 49999 €	77	13%
De 50000 € à 54999 €	41	7%
De 55000 € à 59999 €	15	3%
60000 € et plus	42	7%
Total	591	100%

Rémunération annuelle brute de ceux qui sont en emploi, en France, en entreprise, à temps complet

	Nb	% obs.
Médiane =	42000	€
Percentiles =	37000	€ (25%) - 48000 € (75%)
Moins de 30000 €	19	5%
De 30000 € à 34999 €	47	12%
De 35000 € à 44999 €	177	46%
De 45000 € à 49999 €	61	16%
De 50000 € à 54999 €	35	9%
De 55000 € à 59999 €	13	3%
60000 € et plus	33	9%
Total	385	100%

Secteur des sciences de la vie et de la santé

Rémunération annuelle brute de ceux qui sont en emploi, en France, à temps complet

	Nb	% obs.
Médiane =	36923	€
Percentiles =	32185	€ (25%) - 43896 € (75%)
Moins de 30000 €	31	11%
De 30000 € à 34999 €	81	30%
De 35000 € à 44999 €	96	35%
De 45000 € à 49999 €	26	10%
De 50000 € à 54999 €	10	4%
De 55000 € à 59999 €	5	2%
60000 € et plus	23	8%
Total	272	100%

Rémunération annuelle brute de ceux qui sont en emploi, en France, en entreprise, à temps complet

	Nb	% obs.
Médiane =	38462	€
Percentiles =	34223	€ (25%) - 46154 € (75%)
Moins de 30000 €	8	6%
De 30000 € à 34999 €	25	20%
De 35000 € à 44999 €	57	45%
De 45000 € à 49999 €	21	17%
De 50000 € à 54999 €	7	6%
De 55000 € à 59999 €	4	3%
60000 € et plus	5	4%
Total	127	100%

Les niveaux de rémunération ont également été comparés entre hommes et femmes et montrent un écart de rémunération moyen de 7% en défaveur des femmes. Pour le secteur des sciences de la société et humanités, le faible taux de réponse et la forte distribution des rémunérations ne permettent pas d'assurer une bonne qualité des résultats.

Secteur sciences et ingénierie

Hommes

Rémunération annuelle brute de ceux qui sont en emploi, en France, à temps complet

	Nb	% obs.
Médiane =	40677 €	
Percentiles =	34646 € (25%) - 46193 € (75%)	
Moins de 30000 €	26	7%
De 30000 € à 34999 €	75	19%
De 35000 € à 44999 €	167	42%
De 45000 € à 49999 €	54	14%
De 50000 € à 54999 €	27	7%
De 55000 € à 59999 €	13	3%
60000 € et plus	34	9%
Total	396	100%

Femmes

Rémunération annuelle brute de celles qui sont en emploi, en France, à temps complet

	Nb	% obs.
Médiane =	38004 €	
Percentiles =	32685 € (25%) - 44615 € (75%)	
Moins de 30000 €	26	13%
De 30000 € à 34999 €	42	22%
De 35000 € à 44999 €	80	41%
De 45000 € à 49999 €	23	12%
De 50000 € à 54999 €	14	7%
De 55000 € à 59999 €	2	1%
60000 € et plus	8	4%
Total	195	100%

Secteur des sciences de la vie et de la santé

Hommes

Rémunération annuelle brute de ceux qui sont en emploi, en France, à temps complet

	Nb	% obs.
Médiane =	37077 €	
Percentiles =	32308 € (25%) - 44046 € (75%)	
Moins de 30000 €	10	9%
De 30000 € à 34999 €	33	28%
De 35000 € à 44999 €	46	39%
De 45000 € à 49999 €	10	9%
De 50000 € à 54999 €	4	3%
De 55000 € à 59999 €	1	0,9%
60000 € et plus	13	11%
Total	117	100%

Femmes

Rémunération annuelle brute de celles qui sont en emploi, en France, à temps complet

	Nb	% obs.
Médiane =	35846 €	
Percentiles =	31538 € (25%) - 43077 € (75%)	
Moins de 30000 €	21	14%
De 30000 € à 34999 €	48	31%
De 35000 € à 44999 €	50	32%
De 45000 € à 49999 €	16	10%
De 50000 € à 54999 €	6	4%
De 55000 € à 59999 €	4	3%
60000 € et plus	10	6%
Total	155	100%

3. L'accès à l'emploi,

Ensemble des projets professionnels.

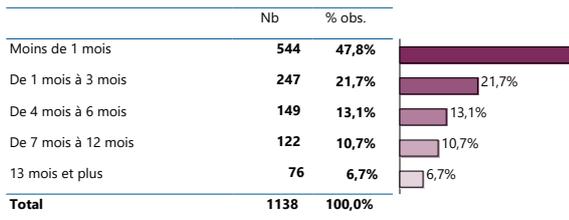
Les docteurs ont été interrogés sur leur accès à leur emploi après la soutenance. La première question posée était le nombre de mois pendant lesquels ils ont été à la fois sans emploi et en recherche d'emploi après leur soutenance (situation de chômage).

Les deux populations ont été agrégées afin d'augmenter la représentativité des résultats. Le premier enseignement de cette enquête est que les docteurs diplômés en 2016 et en 2018 ont rapidement trouvé un emploi. La moitié n'ont pas connu de situation de chômage et la durée maximum de chômage qu'ont vécu les trois quart des docteurs est inférieure à 6 mois. Mais les situations sont très contrastées entre les hommes et les femmes ou selon les secteurs.

Dans le secteur des **sciences et ingénierie**, **69%** ont été en situation de chômage moins de 3 mois et **6,5%** pendant plus de 12 mois. Ces taux sont respectivement de **67,5%** (<3 mois) et **8,2%** (>12 mois) dans le secteur **sciences de la société et humanités** et de **57,8%** (<3 mois) et **8,4%** (>12 mois) dans le secteur des **sciences de la vie et de la santé**.

Nombre de mois au chômage entre la date de la soutenance et le 01/12/2019

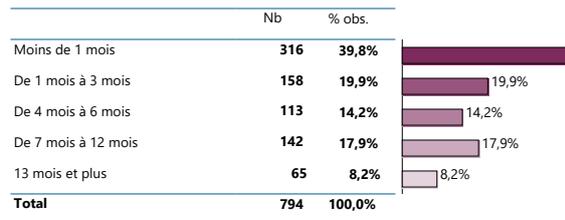
Moyenne = **3** mois Médiane = **1** mois
Percentiles = **0** mois (25,0%) - **5** mois (75,0%)



Hommes

Nombre de mois au chômage entre la date de la soutenance et le 01/12/2019

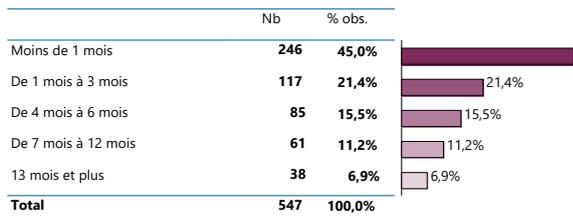
Moyenne = **5** mois Médiane = **2** mois
Percentiles = **0** mois (25,0%) - **7** mois (75,0%)



Femmes

Nombre de mois au chômage entre la date de la soutenance et le 01/12/2019

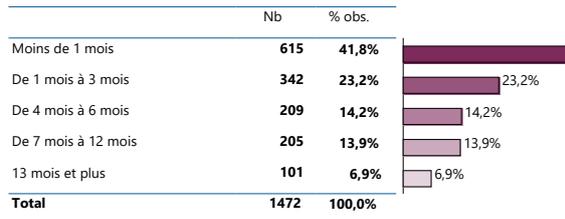
Moyenne = **4** mois Médiane = **1** mois
Percentiles = **0** mois (25,0%) - **5** mois (75,0%)



Avec une bourse pendant le doctorat

Nombre de mois au chômage entre la date de la soutenance et le 01/12/2019

Moyenne = **4** mois Médiane = **1** mois
Percentiles = **0** mois (25,0%) - **6** mois (75,0%)



Avec un contrat de travail pendant le doctorat

Docteurs en emploi en France ou à l'étranger après leur soutenance en 2016 ou en 2018. Pendant combien de mois avez-vous été en situation de chômage entre la date de votre soutenance et le 1^{er} décembre 2019 ?

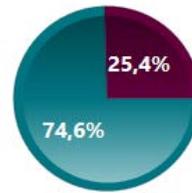
A noter, que le fait d'avoir disposé d'un contrat de travail ou d'une bourse pendant le doctorat et donc de pouvoir bénéficier ou pas d'une allocation en cas de situation de chômage après la soutenance ne change pas la durée de la période de situation de chômage.

En revanche, la date de leur soutenance semble avoir un effet notable sur leur recherche d'emploi. La période de Janvier à Mars, venant après le pic des soutenances de l'automne, est la moins favorable pour soutenir et trouver rapidement un emploi. En revanche, celle de Juillet à Septembre, qui précède immédiatement le pic des soutenances est la plus favorable.

Un résultat très instructif de cette enquête est la voie par laquelle les docteurs ont trouvé leur emploi. Tout d'abord pour près de **75%** des docteurs, le doctorat était requis pour entrer dans leur emploi.

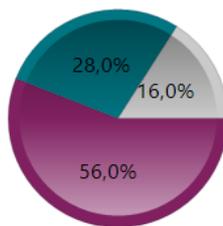
Doctorat requis ?

	Nb	% obs.
Oui	440	74,6%
Non	150	25,4%
Total	590	100,0%

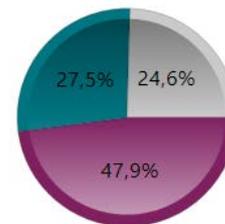


Si la réponse à une proposition d'emploi reste la norme, et que l'importance du réseau professionnel se confirme, le nombre de recrutements suite à une **offre spontanée** d'un **cabinet de recrutement** ou d'une **entreprise** a augmenté fortement au cours des 3 dernières enquêtes (depuis 5 ans). **17,1%** de ceux qui sont en emploi ont trouvé leur emploi suite à une offre spontanée. Le phénomène semble plus important en France (**19,6%**) qu'à l'étranger (**12%**) mais c'est une conséquence indirecte du fait que les emplois à l'étranger sont majoritairement des Post-Docs et que ces méthodes de recrutement sont principalement utilisées pour des emplois permanents.

Docteurs 2016



Docteurs 2018



■ Candidature en réponse à une offre d'emploi
■ Candidature spontanée
■ Offre spontanée d'un recruteur

Comment les docteurs en emploi permanent en France ont-ils obtenu cet emploi.

Ainsi, parmi les docteurs en emploi, en France, sur un emploi permanent, **20%** ont obtenu leur emploi suite à une offre spontanée d'un cabinet de recrutement ou de leur employeur, **16%** parmi les docteurs de 2016, **24,6%** parmi les docteurs de 2018. Pour les deux années confondues, cela représente **20,5%** dans le domaine des sciences et ingénierie, **22%** dans le domaine des sciences de la vie et de la santé et **10,7%** dans le domaine des sciences de la société et humanités. Le fait que l'offre soit à l'initiative du recruteur n'introduit manifestement pas de biais, **20%** des hommes et **19,7%** des femmes ont obtenu leur emploi permanent en France suite à une offre spontanée et cela concerne également. De même, **19,7%** des docteurs de nationalité française et **20,5%** des docteurs de nationalité étrangère ont obtenu leur emploi permanent en France suite à une offre spontanée.

Le repérage des profils intéressants par les cabinets de recrutement est facilité par la mise en visibilité des docteurs **sur le web et les réseaux sociaux professionnels** et les fonctionnalités de « fouille » qu'offrent ces outils aux recruteurs. L'enseignement principal est qu'il est utile de soigner sa visibilité et son identité numérique sur le web et les réseaux, à commencer par fournir, via l'inscription annuelle en doctorat, des résumés et mots clés en français et en anglais qui sont ensuite transférés sur le portail national des thèses www.theses.fr, qui est très utilisé et permet notamment de créer des alertes sur des mots clés.

Seuls **2,7%** des docteurs ont cité les forums comme étant la voie par laquelle ils avaient trouvé leur emploi. Pourtant, juste après la réalisation d'enquêtes, le forum est la seconde action jugée la plus importante par les doctorants et les directeurs de thèses pour préparer le devenir professionnel des docteurs. Les forums sont un espace de rencontre entre entreprises et doctorants. Se connaître mutuellement est essentiel pour établir le contact, mais les recrutements se font par d'autres voies.

Projet de carrière professionnelle à la soutenance

	Nb	% obs.
Enseigner ou faire de la recherche dans un établissement d'enseignement supérieur privé ou public	664	34,5%
Travailler dans une entreprise dans le domaine de la R&D	563	29,2%
Travailler dans le domaine de la recherche publique	365	18,9%
Travailler dans une entreprise hors R&D	84	4,4%
Aucun	63	3,3%
Poursuivre ou évoluer dans l'activité exercée avant d'entrer en doctorat	63	3,3%
Autre	56	2,9%
Travailler dans le secteur public hors enseignement supérieur et recherche	45	2,3%
Monter une entreprise	24	1,2%
Total	1927	100,0%

Les projets professionnels au moment de la soutenance des docteurs diplômés en 2016 et 2018

Carrières d'enseignants-chercheurs.

Environ **35%** des docteurs avaient, au moment de leur soutenance, le projet d'être enseignant ou enseignant chercheur. Un peu plus de **20%** des docteurs en emploi en France ou dans un autre pays ont demandé ou obtenu la qualification CNU aux fonctions de maître de conférences. Ce taux augmente un peu entre les diplômés de 2018 et ceux de 2016, au fur et à mesure que les docteurs partis en Post-Docs reviennent en France.

37% des docteurs qui ont enseigné pendant leur doctorat ont demandé une qualification CNU

Ce taux est cohérent avec la vision qu'ont les doctorants des raisons pour lesquelles ils s'engagent en doctorat. Environ un tiers d'entre eux déclarent, lors des enquêtes annuelles réalisées auprès des doctorants, s'être engagés dans la préparation du doctorat pour devenir enseignant-chercheur ou chercheur.

La cohérence de leurs projets professionnels est très claire lorsqu'on met en perspective les demandes de qualification CNU avec le fait qu'ils aient enseigné ou non pendant leur thèse. **48%** des docteurs avaient eu des activités d'enseignement pendant le doctorat et parmi eux **37%** ont demandé une qualification CNU alors que ce taux tombe à **12%** parmi ceux qui n'avaient pas enseigné.

Le taux de succès au CNU est compris entre **83%** et **90%** pour ceux qui avaient enseigné pendant leur doctorat et entre **74%** et **86%** pour les autres.

Présentation à la qualification CNU

	Nb	% obs.
Non	513	63,0%
Oui, et vous avez obtenu votre qualification sur au moins une liste	250	30,7%
Oui, mais vous n'avez pas obtenu la qualification	30	3,7%
Oui, mais vous êtes en attente d'une réponse	21	2,6%
Total	814	100,0%

Présentation à la qualification CNU

	Nb	% obs.
Non	766	87,7%
Oui, et vous avez obtenu votre qualification sur au moins une liste	79	9,0%
Oui, mais vous n'avez pas obtenu la qualification	15	1,7%
Oui, mais vous êtes en attente d'une réponse	13	1,5%
Total	873	100,0%

Ont enseigné pendant le doctorat (**48%**)

N'ont pas enseigné pendant le doctorat (**52%**)

Les démarches pour devenir enseignants chercheurs des docteurs, selon qu'ils ont eu ou non des activités d'enseignement pendant leur doctorat.

Parmi les docteurs de 2016, environ 17% ont obtenu leur emploi par voie de concours, à plus de 85% dans la fonction publique d'état, dont les deux tiers depuis la soutenance et un tiers qui était déjà dans cet emploi pendant la préparation du doctorat. Finalement, entre 9% et **10%** des docteurs de 2016 ont obtenu, **3 ans** après leur soutenance, un poste d'enseignant-chercheur.

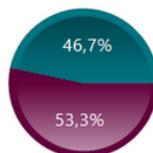
LEURS RESPONSABILITES ET LEURS ACTIVITES

1. Leurs responsabilités

Les docteurs sont rapidement mis en responsabilité dans leur emploi. **1 an** et **3 ans** après leur soutenance, **57 %** et **63%** mènent des travaux dans un contexte international, **41%** et **60,5%** ont des responsabilités de chefs de projet, **41%** et **53%** ont des responsabilités d'encadrement de personnels, **24%** et **39%** ont la responsabilité d'un budget. **97%** des ♂ et **98%** des ♀ travaillent à temps complet.

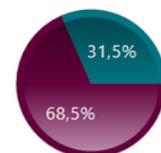
Des activités d'encadrement de personnels

	Nb	% obs.
Non	895	53,3%
Oui	783	46,7%
Total	1678	100,0%



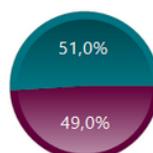
La gestion d'un budget

	Nb	% obs.
Non	1143	68,5%
Oui	525	31,5%
Total	1668	100,0%



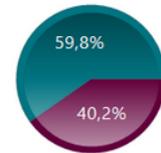
Des responsabilités de chef de projet

	Nb	% obs.
Non	821	49,0%
Oui	853	51,0%
Total	1674	100,0%



Des travaux menés dans un cadre international

	Nb	% obs.
Non	670	40,2%
Oui	996	59,8%
Total	1666	100,0%



2. Leurs activités

77% des docteurs ont des activités de recherche, 39% ont des activités d'enseignement supérieur et recherche et 45% des activités de Recherche et Développement. Avec peu d'évolution entre les diplômés de 2016 et ceux de 2018.

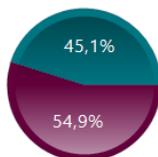
Dans les 3 ans qui suivent leur soutenance, trois quart des docteurs ont des activités de recherche.

Près de 17% des docteurs ont des activités d'études, conseil et expertise (146 docteurs de 2016 et 134 docteurs de 2018). A noter également que 8% des docteurs sont engagés dans des activités de valorisation et accompagnement de la recherche (69 docteurs de 2016 et 71 docteurs de 2018). Ces deux secteurs, comme la R&D en entreprise, le métier d'enseignant-chercheur ou la médiation scientifique, font l'objet de parcours « carrières de docteurs » proposés par le collège doctoral. Mais le nombre de places proposées dans ces

parcours et le nombre de doctorants qui y participent ne sont pas en cohérence avec les débouchés. Actuellement, les deux parcours « Tous experts ! » et « Valorisation de projets de recherche innovants : du concept au marché » peuvent accueillir 25 doctorants chaque année, alors qu'il faudrait pouvoir accueillir respectivement 150 et 70 doctorants par an.

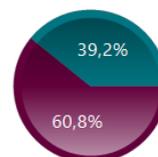
Catégorie des activités : Recherche et développement

	Nb	% obs.
Non	943	54,9%
Oui	776	45,1%
Total	1719	100,0%



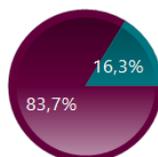
Catégorie des activités : Enseignement supérieur et recherche

	Nb	% obs.
Non	1046	60,8%
Oui	673	39,2%
Total	1719	100,0%



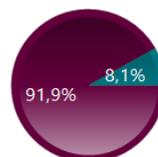
Catégorie des activités : Expertise, études, conseil

	Nb	% obs.
Non	1439	83,7%
Oui	280	16,3%
Total	1719	100,0%



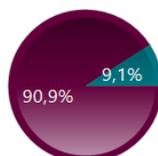
Catégorie des activités : Valorisation et accompagnement de la recherche, innovation

	Nb	% obs.
Non	1579	91,9%
Oui	140	8,1%
Total	1719	100,0%



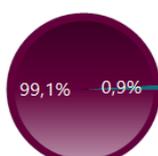
Catégorie des activités : Pilotage et gestion de projet ou d'équipes, action publique

	Nb	% obs.
Non	1563	90,9%
Oui	156	9,1%
Total	1719	100,0%



Catégorie des activités : Médiation, communication et journalisme scientifique

	Nb	% obs.
Non	1704	99,1%
Oui	15	0,9%
Total	1719	100,0%



Les activités des docteurs diplômés en 2016 et 2018

Un peu moins de la **moitié** des docteurs travaille pour le **secteur public**, avec peu de variation entre les diplômés de 2016 et de 2018. **45,6%** des docteurs diplômés en 2016 et **47%** des docteurs de 2018 travaillent dans la fonction publique ou une entreprise publique. **40%** des docteurs diplômés en 2016 et **39%** des docteurs de 2018 travaillent dans entreprise privée.

39% des docteurs 2018 sont dans une entreprise privée et **47%** dans le secteur public.

Type d'employeur

	Nb	% obs.
Une entreprise privée	660	39,4%
La fonction publique	650	38,8%
Une entreprise publique	123	7,3%
Autre	99	5,9%
Une association ou un organisme à but non lucratif	55	3,3%
Vous-même	45	2,7%
Une organisation internationale ou un organisme extracommunautaire	27	1,6%
Une société d'économie mixte	8	0,5%
Un particulier	6	0,4%
Une personne exerçant une profession libérale ou un indépendant	1	0,06%
Total	1674	100,0%

Les catégories d'employeurs des docteurs diplômés en 2018 et en 2016

LA MOBILITE INTERNATIONALE

1. La mobilité entrante

Parmi les docteurs de l'Université Paris-Saclay, lors de leur inscription en doctorat, **57%** sont français et **43%** sont étrangers. Mais parmi ceux qui sont répondu à l'enquête, **62%** ont la nationalité française parmi les docteurs de 2018 et **65,5%** parmi les docteurs de 2016. Il est possible que les docteurs de nationalité étrangères répondent moins à l'enquête que les français, mais une seconde explication est qu'ils acquièrent la nationalité française. En effet, la part des

Nationalités des docteurs (France exceptée)

	Nb	% obs.
ASIE	242	35,0%
EUROPE	202	29,2%
AFRIQUE	161	23,3%
AMERIQUE	85	12,3%
OCEANIE	2	0,3%
Total	692	100,0%

docteurs qui ont une double nationalité augmente, ils et elles sont **10%** parmi les diplômés de 2016 et **15%** parmi ceux de 2018.

Parmi les étrangers, **35%** viennent d'Asie, près de **30%** d'Europe, **23%** d'Afrique et **12%** des Amériques. Environ la moitié a obtenu son dernier diplôme avant le doctorat en France et l'autre moitié dans un pays étranger, qui n'est le pays de nationalité que pour la moitié d'entre eux. Pour **43,4%** d'entre eux ce diplôme a été obtenu en Europe.

**Lieu d'obtention du diplôme
(France exceptée)**

	Nb	% obs.
EUROPE	155	43,4%
ASIE	99	27,7%
AFRIQUE	50	14,0%
AMERIQUE	49	13,7%
OCEANIE	4	1,1%
Total	357	100,0%

2. La mobilité sortante

De manière comparable, les docteurs de nationalité étrangère qui sont en emploi dans un autre pays que la France, ne retournent pas nécessairement dans leur pays de nationalité. Ils continuent souvent leur expérience internationale dans un pays autre que leur pays de nationalité et autre que la France et peuvent revenir ensuite s'installer en France. Ainsi, **17,5%** des docteurs d'un pays asiatique qui ne sont pas en emploi en France, sont en emploi dans un autre pays européen, et **9,5%** sont sur le continent américain. Ce taux est en forte baisse, dans l'enquête de l'année précédente ils étaient **19%** à poursuivre leur parcours par une expérience en Amérique.

En emploi hors de France : Continent d'emploi des docteurs selon leur continent de nationalité

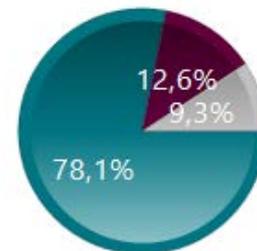
	AFRIQUE (Lieu d'emploi (continent))	AMERIQUE (Lieu d'emploi (continent))	ASIE (Lieu d'emploi (continent))	EUROPE (Lieu d'emploi (continent))	OCEANIE (Lieu d'emploi (continent))
AFRIQUE (Nationalité par continent)	55,6%	22,2%	5,6%	16,7%	0,0%
AMERIQUE (Nationalité par continent)	0,0%	66,7%	11,1%	22,2%	0,0%
ASIE (Nationalité par continent)	0,0%	9,5%	73,0%	17,5%	0,0%
EUROPE (Nationalité par continent)	0,6%	25,9%	4,8%	67,5%	1,2%
Total	4,1%	24,4%	21,4%	48,9%	1,1%

Que les docteurs soient de nationalité française ou d'un autre pays, le fait qu'ils aient eu une mobilité internationale d'une durée d'au moins 3 mois pendant leur thèse est fortement corrélé au fait qu'ils soient en emploi à l'étranger. Ainsi **43,3%** de ceux qui avaient eu une mobilité internationale pendant la thèse sont en emploi à l'étranger alors que c'est seulement le cas de **32,2%** de ceux qui n'avaient pas eu de mobilité. La mobilité internationale pendant la thèse permet d'établir des liens et facilite probablement l'obtention d'un Post-Doc international.

Enfin les docteurs en emploi dans un autre pays ont été interrogés sur le caractère subi ou choisi de cette mobilité. Pour **78%** d'entre eux ce départ est choisi, et pour **12,6%** subi. Parmi les français le départ est choisi à **84%** et subi pour **10%** et plus de **70%** souhaitent revenir en France après cette expérience internationale. Parmi les étrangers, le départ est choisi à **73,7%** et subi pour **14,3%**, et un peu plus de **48%** souhaitent revenir en France après cette expérience internationale.

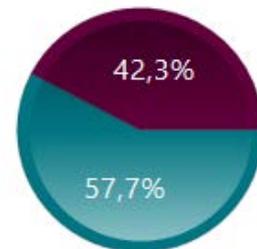
Départ de France, choisi ou subi ?

	Nb	% obs.
Choisi	421	78,1%
Subi	68	12,6%
Je ne souhaitais pas ou n'avais pas l'intention de rester en France	50	9,3%
Total	539	100,0%



Intention de revenir en France après l'expérience professionnelle dans un autre pays que la France

	Nb	% obs.
Oui	308	57,7%
Non	226	42,3%
Total	534	100,0%



LE MOT DE LA FIN

- Les docteurs qui ont répondu à l'enquête et qui ont accepté d'être contactés suite à cette enquête, pourront être sollicités pour la création de deux réseaux d'ambassadeurs : un réseau d'ambassadeurs dans les grandes universités étrangères afin de développer la mobilité internationale et un réseau d'ambassadeurs dans les entreprises.
- La plateforme [PhDs' Future](#) va être mise à disposition sur le site web de l'université Paris-Saclay fin de constituer un espace d'information sur les débouchés académiques et extra-académiques, domaine par domaine, accessible à l'ensemble des doctorants et des étudiants.

- La prochaine enquête débutera début février 2021 et se terminera en Juin 2021. Elle portera sur la situation professionnelle au 1^{er} décembre 2020 des docteurs diplômés en 2015 et 2017 et 2019. Cette enquête ne fera pas l'objet d'une exploitation au niveau national.
- Une Note Flash devrait être publiée par le ministère ESRI sur la situation professionnelle des docteurs 2016 et 2018 niveau national. Si cette note est publiée, elle permettra de remettre en perspective les statistiques de l'université Paris-Saclay et elle sera alors mise à disposition dans l'interface [PhDs' Future](#).